

Ateliers de travail sur les droits économiques et sociaux essentiels

Panel 3 « accès aux services sociaux de base et développement humain »

Compte rendu

Laâyoune 16 -17 Mars 2013

Dans le cadre de la méthodologie de travail poursuivie pour la commission Ad-hoc issue du Conseil Economique, Social et Environnemental, chargée d'élaborer un modèle de développement des provinces du sud et dans le cadre de ses missions programmées en vue de dynamiser l'approche participative et de communication, un atelier de travail sur l'accès aux services sociaux de bases et le développement humain a été organisé le 16 et 17 mars 2013 à Laâyoune.

Cet atelier auquel ont participé un nombre important de cadres et experts ainsi que des représentants syndicaux, des représentants de la société civile et des responsables de quelques secteurs productifs de la région, a été présidé par Monsieur Chakib TAZI.

Première séance : le thème abordé a concerné l'amélioration du système éducatif et de formation professionnelle et l'accès aux services de santé de base et leur convenance avec les besoins et spécificités des citoyens de la région.

Deuxième séance : le sujet traité s'est intéressé au renforcement des capacités des populations et leur participation dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques sociales dans les régions du sud.

Les thèmes abordés ont constitués une plate-forme de discussion par les participants.

Séance du matin :

La première intervention a été concentrée sur l'accès aux services de santé de base dans la région de Laâyoune à savoir :

- Les ressources humaines
- Les projets planifiés dans la région par secteurs de la santé.
- L'infrastructure dans la région des secteurs publics et privés.
- Les besoins de la région : ressources humaines et infrastructure.
- Développer les capacités locales en matière de droit et obligations.
- Les recrutements locaux pour assurer les stabilités du corps des médecins dans la région.

Les autres interventions ont concernés le thème de l'amélioration du système éducatif et de formation professionnelle dans la région. Les points traités ont axé sur :

- Adéquation emploi – formation avec les besoins du travail.
- Infrastructure.
- Les contraintes à surmonter.
- Les projets de développement et les aspirations.
- La complémentarité entre les systèmes de formation professionnelle et d'éducatifs.
- Développer la coordination avec les secteurs privés,
- Mise en place d'une stratégie de formation continue.

A l'issu de ces présentations, un débat a été ouvert pour donner la parole aux participants afin qu'ils apportent des propositions/suggestions et donner un avis sur leur contenu :

◆ **Secteur de la santé :**

Il s'est avéré à la suite des interventions que l'Etat a fourni beaucoup d'efforts aussi bien sur le plan de l'infrastructure que des ressources humaines, cela a été fortement souligné à travers :

- Indicateurs dépassant dans leur ensemble, la moyenne nationale (nombre de lits, accès aux soins de santé, proximité des centres de santé)
- Effort de l'Etat en matière de formation des cadres assimilés
- Programmation de projets pour combler les déficits observés (centre d'oncologie)

Toutefois, il a été dégagé sur la base des discussions les principaux points de faiblesse suivants :

- Renonciation des médecins à travailler dans la région
- Nécessité à réfléchir sur de nouvelles formules d'affectation en encourageant les jeunes de la région
- Faiblesse du système de contrôle et de suivi à même de connaître la réalité des services fournis par les centres de santé
- Faiblesse dans l'accès des citoyens aux soins de santé de base disponibles
- Faiblesse du rôle du secteur privé en matière de santé et absence d'un contrôle et de suivi de ses activités.
- Rôle positif du centre de santé militaire pour combler le déficit du secteur public

Les propositions :

- Renforcement et motivation des ressources humaines et notamment les médecins spécialistes
- Encourager le partenariat avec le secteur privé
- Réserver un quota pour la formation des médecins provenant de la région
- Renforcement de l'infrastructure et des services des régions avoisinant la ville de Laâyoune afin de diminuer les transports et les déplacements des médecins et personnel médical.
- Faire bénéficier les salariés de l'entraide nationale d'une couverture médicale.

Parmi les principaux projets en cours :

- Travaux du centre de santé urbain ALOUAHDA
- Refonte des travaux de centre de santé « 20 aout »

- Construction d'un centre d'oncologie avec des fonds de l'association Lalla Salma
- Construction, maintenance et élargissement des autres centres et hôpitaux de la région

♦ **Secteur éducatif et formation professionnelle :**

Malgré les efforts fournis par l'Etat pour l'amélioration du système éducatif et de formation professionnelle, notamment en matière d'infrastructure et des ressources humainesetc. quelques points de faiblesse ont été soulevés par les participants, il s'agit de:

- Faiblesse dans la coordination entre la formation professionnelle, l'Education et l'emploi pour faciliter l'opération des statistiques et pour satisfaire les besoins des secteurs productifs
- Faiblesse des systèmes de formation professionnelle et éducatif et absence de qualité
- Faiblesse du niveau linguistique et notamment les langues étrangères
- Forte participation à des branches ne correspondant pas au marché du travail

Principales suggestions :

- Reformuler le système éducatif primaire
- Améliorer les services de la fondation Med VI pour développer les actions sociales
- Renforcer et motiver les ressources humaines
- Encourager l'investissement du secteur privé vecteur de recrutement des lauréats de la formation professionnelle.
- Nécessité de faire participer le privé dans la gestion des centres de formation professionnelle en reliant les intentions aux aspects pratiques.
- Renforcer les investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable et les activités prometteuses en liaison avec la formation pour des horizons d'embauche des jeunes (éolienne, solaire, secteur de la pêche)
- Création d'une université à Laâyoune pour permettre aux jeunes de poursuivre leurs études.
- Création d'institut et centre de formation avec de nouvelles branches en conformité avec le système économique de la région.
- Renforcer la formation et l'éducation au profit des personnes en situation de handicap.
- Réserver un quota aux étudiants de la région pour leur inscription dans les facultés et notamment à Agadir

D'autre part les participants ont évoqués certains points d'ordre socio-économique, il s'agit notamment :

- Evaluer la rentabilité des politiques publiques dans le domaine social

- Instaurer des instruments de contrôle et de reddition des comptes et de suivi.
- Faciliter l'accès aux logements et améliorer les services essentiels de base, de circulation et de transport.
- Développer et faciliter l'accès aux services sociaux de base pour les personnes en situation de handicap
- Encourager les grandes entreprises nationales à investir dans les domaines sociaux et économiques dans la région
- Réviser le système fiscal dans la région

Séance de l'après-midi :

Le thème sur le renforcement des capacités des populations de la région et leur participation dans l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sociales a été présenté par un expert en la matière qui a mis l'accent sur le rôle des ressources humaines, le développement local et l'approche participative qui permettent aux habitants de prendre les initiatives et décisions en matière de définition des besoins, et la réalisation des programmes ainsi que la reconnaissance des groupements humains en tant que cadre de promotion des actions de développement.

L'intervention de l'Etat dans la mise en œuvre des actions de développement et l'implication des bénéficiaires directes permettront de construire des relations de partenariat, basées sur un diagnostic participatif visant à partager les objectifs entre tous les parties prenantes.

Sur la base de cette intervention, les propositions suivantes ont été émises par les participants:

- Nécessité d'élaborer des statistiques régionales réelles pour dégager les indicateurs et les données permettant une bonne planification et programmation des projets de développement.
- Nécessité de valoriser le rôle des médias y compris le rôle de la TV
- Besoin d'affirmer la confiance entre les citoyens et institutions étatiques
- encourager le dialogue entre les opérateurs sociaux/économiques concernés
- Nécessité de lier la responsabilité à la reddition des comptes
- Réaliser un saut de développement en matière économique, social et culturel en révisant parallèlement l'approche sécuritaire
- Nécessité de faire participer les populations dans la réalisation des projets de développement dans la région
- Appliquer la décentralisation et développer les outils d'activation de la régionalisation avancée.